Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 056-200066785-20251203-C_2025_106-DE

Conseil Communautaire du 27 novembre 2025 Délibération n°C_2025_106

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept novembre à 18 heures 00 le Conseil Communautaire légalement convoqué le 21 novembre 2025, s'est réuni à siège OBC - Malestroit sous la présidence de Mme Gaëlle STRICOT

Séance publiée le : 21 novembre 2025

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 49

Etaient présents (33) :
STRICOT Gaëlle, HERRY Marie-Hélène, YHUEL Yann, HERVE Muriel, MARCY Christelle, HOURMAND Sylvie, GICQUELLO Bruno, GUE Thierry, HURTEBIZE Didier, GUIHARD Jean-François, DE CHABANNES Alain, LAUNAY Guénaël, NAEL David, PRINCELLE Chantal, LORIOT Viviane, GOURMIL Nathalie, BALAC Loïc, CHEDALEUX Sylvie, HOUEIX Marie-Claude, GICQUEL Erwan, COWET Vincent, HOUSSIN Yvette, SOGORB-MOUTEL Annie, BERTHET Michel, THEBAUD Didier, BOUDART André, LE GOUE Mickaël, GUILLERME Gwen, BLANCO-HERCELIN Carole, GUEGAN Rozenn, OLIVIER Celine, GUYOT Tony, ROBERT Joseph

Absents ayant donné pouvoir (7) :
BLEHER Jean-Luc donne procuration à STRICOT Gaëlle, MOHAËR Céline donne procuration à LAUNAY Guénaël, FEUTELAIS Pierrick donne procuration à HOURMAND Sylvie, RODRIGUEZ Paul donne procuration à SOGORB-MOUTEL Annie, PIEL Mickaëlle donne procuration à HOUSSIN Yvette, METAYER Cassandre donne procuration à COWET Vincent, FABLET Jérôme donne procuration à GUEGAN Rozenn

Absents excusés (9) :
LELIEVRE Pierrick, GENOUEL Fabrice, MARTIN Michel, JEHANNIN Pascal, COLLEAUX David, BRAUD Maurice, ROCHER Jacques, BOULANGER Delphine, NICOLE Sophie

Secrétaire de séance : M. Alain DE CHABANNES

Objet : - Economie - Modificatif de permis d'aménager - Parc d'activités des Boussards

Monsieur le président rappelle au conseil communautaire que le parc d'activités des Boussards à la Gacilly a fait l'objet d'un permis d'aménager référencé PA 056061 23 K0001 par arrêté du 18 juillet 2023 et d'un modificatif de permis par arrêté du 21 juin 2024.

Il indique que Monsieur François Hamon, dirigeant de la société des Transports Hamon, installée sur ce parc d'activités, a sollicité la communauté de communes pour acquérir une bande de terrain d'environ 1000 m², afin de répondre aux exigences de prévention des risques d'incendie de la Dréal, le site étant soumis à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Monsieur le président indique qu'une modification du permis d'aménager est nécessaire pour permettre cette vente. En effet, le terrain concerné est identifié dans ce permis comme un espace vert non cessible. Il convient d'en changer la destination en le désignant comme terrain commercialisable.

Il est ainsi proposé au conseil communautaire de :

- **valider la demande de permis modificatif telle que décrite ci-dessus, concernant l'opération d'extension du parc d'activités des Boussards à La Gacilly ;**
- **autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document et prendre toute disposition nécessaire à l'exécution de cette affaire.**

Le Conseil Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 056-200066785-20251203-C_2025_106-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le président
Monsieur Jean-Luc BLEHER

